Région LIMOUSIN – POITOU – CHARENTES



FÉDÉRATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS et des SERVICES de SANTÉ

Syndicat Général Force Ouvrière des Territoriaux de la Ville de Limoges et de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

Hôtel de Ville − 9 place Léon Betoulle − BP 3120 − 87 031 Limoges Cedex 1 **2**: 05.55.45.63.39 - FAX : 05.55.45.64.53 − fo@ville-limoges.fr

Limoges, le 4 octobre 2018

Monsieur le Maire,

Pour la première fois, le budget alimentation des français va être supérieur à celui qui leur sert à se loger. Pendant ce temps, le pouvoir national continue de geler la valeur du point d'indice des fonctionnaires. On voudrait nous faire passer pour des nantis alors que le salaire moyen dans la fonction publique territoriale est de 1900€ / mois (chiffre INSEE).

Beaucoup d'agents de catégorie C sont cependant loin de ce montant.

Nous l'avons déjà dit, tout augmente, les fluides (gaz, électricité, gasoil, essence), les loyers, les assurances, les mutuelles ... et désormais, voilà que l'un des besoins fondamentaux de l'homme est en passe de devenir un luxe : SE NOURRIR.

A ce titre nous revendiquons la mise en place de titres restaurant à la ville de Limoges.

Ce dispositif repose sur le co-financement salarié/employeur. C'est du gagnant/gagnant. Une partie de la valeur faciale du titre est financé par l'agent, l'autre partie par la collectivité. Aujourd'hui, le restaurant administratif n'est fréquenté régulièrement que par seulement un quart des effectifs (voir un peu moins) de la ville de Limoges. Afin que tout le monde, notamment les collègues travaillant sur des sites excentrés de l'hôtel ville, puissent se restaurer librement et à moindre coût, FORCE OUVRIÈRE fait de cette revendication une priorité absolue.

Nous vous rappelons également que le groupe « UP », prestataire incontournable des collectivités locales pour les titres restaurant, est aussi engagé avec FORCE OUVRIÈRE au plan national pour qu'un maximum de salariés puissent bénéficier de chèques-déjeuner.

Nous sommes évidemment disposés à vous mettre en relation avec les responsables du groupe « UP » pour faciliter la mise en place du dispositif.

Enfin, nous soulignons le fait que les titres restaurant favorisent l'essor des commerces de proximité, de l'artisanat local et contribuent au développement économique des territoires.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le bureau

Le Secrétaire Général Mathieu BRUGEAU